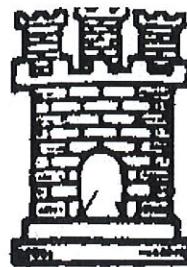




Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame TONON-REGNIER**, demeurant Souverain-Pré 53 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé à **4130 Esneux, Souverain-Pré, 53** et cadastré division 1, section D, n°1204E.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et rénovation d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

*Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme :*

- *La superficie au sol est supérieure à 30m<sup>2</sup> ;*
- *L'utilisation de bardage type Eternit.*

*Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).*

*La demande implique la dérogation suivante au plan de secteur :*

- *Le bien est situé en zone d'espace verts.*

*Elle doit donc être soumise à enquête publique (article D.IV.40 du CoDT).*

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

**L'enquête publique est ouverte le 14 novembre 2022 et clôturée le 28 novembre 2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be) ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2022-095 TONON-REGNIER**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **28 novembre 2022** à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.